



**Pour publication immédiate**

## **COMMUNIQUÉ**

### **UN NOUVEAU BUDGET ÉQUILIBRÉ POUR LA MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE**

**Ville de Sainte-Marie, le 27 novembre 2009.** – Lors de sa séance statutaire du 25 novembre 2009, les membres du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce ont adopté le budget 2010.

Adopté à l'unanimité, ce budget de 6 821 837 \$ a fait l'objet de nombreuses études par le conseil et la direction générale afin de tenir compte de la capacité de payer des municipalités et s'assurer de l'obtention des ressources financières nécessaires afin d'assurer les différents mandats et services offerts par la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Les sources de financement des dépenses estimées à 6 821 837 \$ proviennent de deux grandes (2) sources qui sont : des revenus autonomes pour 4 165 398 \$ et des quotes-parts des municipalités locales de Nouvelle-Beauce pour 2 656 439 \$.

Les dépenses sont en hausse de 2,26 % dont 0,68 % pour les activités propres à la MRC et 1,58 % pour répondre aux besoins financiers du CLD de La Nouvelle-Beauce, de Transport RCNB, d'Ovascène et de la Véloroute de la Chaudière.

Ce budget comporte autant de parties de budget qu'il y a d'activités à la MRC de La Nouvelle-Beauce. Les membres du conseil sont habilités à participer aux délibérations et au vote en fonction des dépenses qui sont imputables à leur municipalité. Certaines dépenses sont réparties entre les onze (11) municipalités de Nouvelle-Beauce alors que d'autres sont offertes qu'à une partie des municipalités et sont donc supportées que par celles-ci.

Afin d'assurer une répartition équitable des dépenses entre les municipalités, différents critères de répartition des quotes-parts ont été définis par la loi ou encore par le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce depuis la création de la MRC en 1982. Ces critères font l'objet d'une révision annuelle et sont modifiés lorsque nécessaire afin de tenir compte de nouveaux facteurs entourant le partage d'une dépense. Ces critères peuvent être : la richesse foncière uniformisée, la population, la proximité d'un service, le nombre réel de services rendus, le nombre de permis alloué, etc.

Pour plus de détails sur les services, les mandats et les prises de position du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Web sous [www.nouvellebeauce.com](http://www.nouvellebeauce.com).

- 30 -

Source : Mario Caron, directeur général  
de la MRC de La Nouvelle-Beauce  
Pour information : Richard Lehoux, préfet  
Tél. : 418-387-3444